

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Arab Tunisian Bank -ATB- Siège social : 9, rue Hédi Nourra – 1001 Tunis

L'Arab Tunisian Bank publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2019. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mme Sonia KETARI LOUZIR et Mr Chiheb GHANMI.

Bilan

Arrêté au 30 JUIN 2019

(Unité : en 1000 DT)

	Notes	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
ACTIF				
Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	1	337 307	60 206	195 522
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	529 848	207 703	515 781
Créances sur la clientèle	3	4 059 097	4 101 568	4 155 435
Portefeuille-titres commercial	4	-	-	- (*)
Portefeuille d'investissement	5	1 361 916	1 344 571	1 366 910 (*)
Valeurs immobilisées	6	76 588	74 548	70 919
Autres actifs	7	99 657	38 682	104 600 (*)
TOTAL ACTIF		6 464 413	5 827 278	6 409 167
PASSIF				
Banque centrale et CCP		678 000	672 000	785 000
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	63 652	121 436	113 387
Dépôts et avoirs de la clientèle	9	4 729 717	4 181 670	4 655 248
Emprunts et ressources spéciales	10	304 952	230 147	248 267
Autres passifs	11	143 623	59 665	60 811 (*)
TOTAL PASSIF		5 919 944	5 264 918	5 862 713
CAPITAUX PROPRES				
	12			
Capital		100 000	100 000	100 000
Réserves		438 687	437 687	437 687
Résultats reportés		767	1 449	1 449
Résultat de l'exercice		5 015	23 224	7 318
TOTAL CAPITAUX PROPRES		544 469	562 360	546 454
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		6 464 413	5 827 278	6 409 167

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (voir note aux états financiers N°4)

Etat des engagements hors bilan

Arrêté au 30 JUIN 2019

(Unité : en 1000 DT)

	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>			
Cautions, avals et autres garanties données	644 883	533 294	679 462
Crédits documentaires	203 988	250 300	207 179
Actifs donnés en garantie	570 000	478 000	728 000
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	1 418 871	1 261 594	1 614 641
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>			
Engagements de financement donnés	263 478	210 231	230 569
Engagements sur titres	750	1 500	750
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	264 228	211 731	231 319
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>			
Garanties reçues	798 340	588 187	786 434

Etat de résultat
Période du 01.01.2019 au 30.06.2019
(Unité : en 1000 DT)

	Note	Période du 01.01.2019 au 30.06.2019	Période du 01.01.2018 au 30.06.2018	Exercice 2018
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>				
Intérêts et revenus assimilés	13	201 498	178 448	357 371
Commissions (en produits)	14	29 972	30 198	66 012
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	15	9 638	12 036	24 595 (*)
Revenus du portefeuille d'investissement	16	36 400	39 587	74 470 (*)
Total produits d'exploitation bancaire		277 508	260 269	522 448
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>				
Intérêts encourus et charges assimilées	17	156 317	125 246	263 244
Commissions encourues		6 196	6 072	12 815
Total charges d'exploitation bancaire		162 513	131 318	276 059
PRODUIT NET BANCAIRE		114 995	128 951	246 389
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	18	(15 870)	(21 306)	(56 824)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	19	(9 184)	(6 865)	(15 988)
Autres produits d'exploitation		59	55	112
Frais de Personnel	20	(49 036)	(42 817)	(93 579)
Charges générales d'exploitation	21	(27 222)	(25 488)	(54 092)
Dotations aux amortissements et aux Provisions sur immobilisations		(7 928)	(7 248)	(16 349)
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 814	25 282	9 669
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		(566)	(1 047)	(1 154)
Impôt sur les bénéfices		(233)	(1 011)	(1 067)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		5 015	23 224	7 448
Solde en gain\perte provenant des éléments extraordinaires		-	-	(130)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		5 015	23 224	7 318
Effets des modifications comptables (net d'impôts)		-	-	
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		5 015	23 224	7 318

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (voir note aux états financiers N°4)

Etat des flux de trésorerie
Période du 01.01.2019 au 30.06.2019
 (Unité : en 1000 DT)

	Note	Période du 01.01.2019 au 30.06.2019	Période du 01.01.2018 au 30.06.2018	Exercice 2018	
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>					
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		230 367	238 744	464 296	(*)
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(158 212)	(126 220)	(272 681)	
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		212 849	86 921	(98 138)	
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		90 197	(114 402)	(162 803)	
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		64 132	(500 815)	(22 048)	
Titres de placement		-	-	-	(*)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(45 668)	(45 278)	(90 728)	
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		48 209	(21 478)	(134 819)	
Impôt sur les sociétés		(1 305)	2 853	(2 588)	
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		440 569	(479 675)	(319 509)	
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		44 039	49 070	79 593	(*)
Acquisitions \ Cessions sur portefeuille d'investissement		(11 335)	144 167	127 471	(*)
Acquisitions \ Cessions sur immobilisations		(7 971)	(11 853)	(14 508)	
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		24 733	181 384	192 556	
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>					
Emission d'emprunts		74 916	3 863	11 340	
Remboursement d'emprunts		(7 477)	(22 124)	(7 477)	
Augmentation \ diminution ressources spéciales		(8 168)	-	(6 248)	
Dividendes versés		(7 000)	(23 000)	(23 000)	
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		52 271	(41 261)	(25 385)	
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		-	-	-	
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		517 573	(339 552)	(152 338)	
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		(373 697)	(221 359)	(221 359)	
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	22	143 876	(560 911)	(373 697)	

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (voir note aux états financiers N°4)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2019

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers annuels de l'Arab Tunisian Bank, arrêtés au 30 JUIN 2019, sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1er Janvier 1999; 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99, circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011, la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, la circulaire n°2013-21 du 30 décembre 2013, la circulaire n° 2017-06 du 31 juillet 2017 et la circulaire n° 2018-06 du 05 juin 2018.

2. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Règles de prise en compte des revenus

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

- Rattachement des intérêts :

Les intérêts et agios sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé.

Cette règle s'applique à l'ensemble des intérêts contractuels qui couvrent les intérêts prévus dans l'échéancier de remboursement ainsi que les intérêts de retard.

- Les intérêts et agios réservés :

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24 qui prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4 ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat et comptabilisé en agios réservés.

- Commissions :

Les commissions sont prises en compte dans le résultat :

- Lorsque le service est rendu
- À mesure qu'elles sont courues sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

Evaluation des engagements

Pour l'arrêté des états financiers au 30.06.2019, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011, la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 et la circulaire n°2013-21 du 30 décembre 2013.

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- Actifs courants (Classe 0) : Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ;
- Actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1) : Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré ;
- Actifs incertains (Classe 2) : Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain ;
- Actifs préoccupants (Classe 3) : Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé ;

- Actifs compromis (Classe 4) : Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours ainsi que les créances contentieuses.

Provisions

➤ **Provisions individuelles :**

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la Banque Centrale de Tunisie dans la circulaire n° 91-24 et sa note aux banques n°93 23. L'application de la réglementation prudentielle conduit à retenir des taux de provision prédéterminés par classe d'actif.

Les taux se présentent comme suit :

Classe de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Ces provisions sont constituées individuellement sur les créances auprès de la clientèle.

➤ **Provisions collectives :**

Provisions collectives :

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2012-02 du 11 janvier 2012, la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2019, des provisions à caractère général dites « provisions collectives ». Ces provisions ont été constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24. Ces provisions ont été déterminées en se basant sur les règles prévues par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 2 mars 2012.

La méthodologie adoptée par la banque a consisté au :

- Regroupement des engagements classés 0 et 1 en groupes homogènes par nature de débiteur et par secteur d'activité ;
- Calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré en N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1 ; Les taux de migration moyens ont été calculés sur la période 2008-2019.
- Détermination d'un facteur scalaire par groupe traduisant l'aggravation des risques en 2019. Il est déterminé en rapportant la proportion des impayés et consolidations au niveau des engagements classés 0 et 1 d'un groupe donné de l'année 2018 sur la même proportion en 2019. Ce facteur ne peut être inférieur à 1.
- L'application des taux de provisionnements minimaux proposés par la circulaire aux banques n°2012-08.

➤ **Provisions sur actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3ans :**

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2013-21 du 30 décembre 2013, la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2018 et des capitaux propres, des provisions additionnelles. Ces provisions ont été constituées en couverture du risque net sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans. Ces provisions ont été déterminées conformément aux quotités minimales prévues par l'article 1 de ladite circulaire :

- 40% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- 70% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.
- 100% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Ce taux est appliquée au risque net non couvert soit le montant de l'engagement déduction faite :

- des agios réservés ;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

➤ **Provisions sur éléments d'actifs :**

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances sur la clientèle, portefeuille titres...).

Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents

Classement des titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Le portefeuille-titres commercial

- Titres de transaction : titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide ;
- Titres de placement : ce sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois ;

Le portefeuille d'investissement

- Titres d'investissement : les titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention ;
- Titres de participation : actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice ;
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises et parts dans les entreprises liées : les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

Evaluation des titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.
La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- Les titres d'investissement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution de provisions.

Revenus du portefeuille titres :

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de changes :

- Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte ;

- Réévaluation des comptes de position : à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT à la date d'arrêté.
- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée.

Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible. Elles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire.

Par dérogation à cette règle, le siège social a fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice 2000 ayant dégagée une réserve de réévaluation figurant parmi les capitaux propres pour un montant de 4 219 KDT.

Les taux d'amortissement linéaire pratiqués sont les suivants :

Immeuble & construction	: 2%
Immeuble hors exploitation	: 10%
Mobilier et matériels de bureau	: 10%
Matériels de transport	: 20%
Matériel de sécurité & coffre	: 5%
Matériel informatique	: 20%
Logiciels	: 20%
Œuvres d'art	: 10%
A. A & Installations	: 10%

3. NOTES EXPLICATIVES

Les chiffres sont exprimés en milliers de Dinars (1000 DT = 1 KDT)

3.1 ACTIF

Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

La caisse et avoirs auprès de la BCT se sont élevés à 337 307 KDT au 30 JUIN 2019 contre 60 206 KDT au 30 JUIN 2018 et 195 522 KDT au 31 décembre 2018.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Caisse	27 302	32 679	38 223
Compte courant BCT	309 979	27 472	157 271
Compte courant postal	21	20	22
Traveller's Chèques	5	5	6
IBS Transport de fonds	-	30	-
Total général	337 307	60 206	195 522

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers.

Les créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent à 529 848 KDT au 30 JUIN 2019 contre 207 703 KDT au 30 JUIN 2018 et 515 781 KDT au 31 décembre 2018.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	173 525	46 747	411 656
Prêts aux établissements bancaires	299 479	110 794	45 990
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements bancaires	353	1 081	21
Total créances sur établissements bancaires	473 357	158 622	457 667
Avoirs en compte sur les établissements financiers	17 101	8 054	13 206

Prêts aux établissements financiers	38 847	40 359	44 004
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	543	668	904
Total créances sur établissements financiers	56 491	49 081	58 114
Total	529 848	207 703	515 781

Note 3 : Créances sur la clientèle.

Les créances sur la clientèle présentent au 30 JUIN 2019 un solde net de 4 059 097 KDT contre 4 101 568 KDT au 30 JUIN 2018 et 4 155 435 KDT au 31 décembre 2018.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Comptes ordinaires débiteurs	543 167	459 966	469 634
Avances sur placements à terme	15 500	13 952	13 021
Créances rattachées sur comptes de la clientèle	2 751	7 603	2 241
Total comptes débiteurs & Autres créances	561 418	481 521	484 896
Portefeuille Escompte	344 889	336 476	392 623
Crédits à la clientèle non échus	2 760 507	3 046 030	2 965 795
Créances douteuses et litigieuses	302 330	267 221	286 442
Produits à recevoir	33 503	34 087	29 912
Produits perçus d'avance	(8 168)	(8 279)	(9 168)
Créances impayées	423 312	218 668	340 986
Total autres concours à la clientèle	3 856 373	3 894 203	4 006 590
Crédits sur ressources spéciales extérieures	96 104	109 583	100 598
Créances rattachées sur crédits sur ressources spéciales	1 045	900	958
Total Crédits sur ressources spéciales	97 149	110 483	101 556
Total brut des crédits accordés à la clientèle	4 514 940	4 486 207	4 593 042
A déduire couverture :			
Agios réservés	(120 538)	(94 310)	(116 044)
Provisions individuelles	(267 798)	(231 618)	(256 438)
Provision additionnelle (Cir BCT 2013-21)	(42 829)	(36 604)	(40 947)
Provisions collectives (Cir BCT 2012-02)	(24 678)	(22 107)	(24 178)
Total Provisions et agios	(455 843)	(384 639)	(437 607)
Total net des créances sur la clientèle	4 059 097	4 101 568	4 155 435

Note 4 : Portefeuille-titres commercial

Suivant le PV du Conseil d'Administration N° 156 datant le 29 novembre 2018, il a été décidé de reclasser les bons de trésors assimilables en portefeuille investissement.

Note 5 : Portefeuille d'investissement.

Le solde net de cette rubrique s'élève au 30 JUIN 2019 à 1 361 916 KDT contre 1 344 571 au 30 JUIN 2018 et 1 366 910 KDT au 31 décembre 2018.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

:

Désignation	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Titres d'investissement (1)	1 301 767	1 283 586	1 301 626
Parts dans les entreprises liées (2)	43 177	32 728	33 034
Titres de participations (3)	52 743	48 736	49 916
Créances rattachées	25 907	22 892	34 828
Total brut du portefeuille d'investissement	1 423 594	1 387 942	1 419 404
Provisions	(61 678)	(43 371)	(52 494)
Total Provision et plus-value réservées	(61 678)	(43 371)	(52 494)
Valeur nette du portefeuille d'investissement	1 361 916	1 344 571	1 366 910

Note 6 : Valeurs Immobilisées

Le solde net des valeurs immobilisées s'élève au 30 JUIN 2019 à 76 588 KDT contre 74 548 au 30 JUIN 2018 et 70 919 KDT au 31 décembre 2018.

Le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

Désignation	VB au 31.12.18	Acquisition	Cession / Transfert	VB au 30.06.19	Amort / Provision Cumul au 31.12.18	Dotation	Reprise / Sortie	Amort / Provision Cumul au 30.06.19	VCN au 30.06.19
1) Immobilisation Incorporelles	38 873	5 821	-	44 694	(25 781)	(2 741)	-	(28 522)	16 172
Logiciels	38 326	5 817	-	44 143	(25 630)	(2 736)	-	(28 366)	15 777
Droit au bail	429	-	-	429	(151)	(5)	-	(156)	273
Autres immobilisations incorporelles	118	4	-	122	-	-	-	-	122
2) Immobilisations Corporelles	155 352	1 668	(4 306)	152 714	(105 511)	(4 768)	5 207	(105 072)	47 642
<u>Immobilisation d'exploitation</u>	<u>76 707</u>	<u>705</u>	<u>-</u>	<u>77 412</u>	<u>(47 265)</u>	<u>(1 611)</u>	<u>-</u>	<u>(48 876)</u>	<u>28 536</u>
Terrains d'exploitation	5 153	-	-	5 153	-	-	-	-	5 153
Bâtiments	17 293	-	-	17 293	(7 432)	(171)	-	(7 603)	9 690
Aménagements de bâtiments	54 261	705	-	54 966	(39 833)	(1 440)	-	(41 273)	13 693
<u>Immobilisation hors exploitation</u>	<u>8 908</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>8 908</u>	<u>(7 287)</u>	<u>(88)</u>	<u>-</u>	<u>(7 375)</u>	<u>1 533</u>
Terrains hors exploitation	36	-	-	36	-	-	-	-	36
Bâtiments	8 872	-	-	8 872	(7 287)	(88)	-	(7 375)	1 497
<u>Matériels & Mobiliers de bureau</u>	<u>8 972</u>	<u>758</u>	<u>-</u>	<u>9 730</u>	<u>(6 188)</u>	<u>(292)</u>	<u>236</u>	<u>(6 244)</u>	<u>3 486</u>
Matériels de transport	10 526	123	-	10 649	(7 793)	(627)	539	(7 881)	2 768
Matériels informatique	45 034	-	(4 306)	40 728	(34 380)	(2 033)	4 440	(31 973)	8 755
Matériels de sécurité	5 188	70	-	5 258	(2 531)	(117)	(8)	(2 656)	2 602
Autres immobilisations	17	12	-	29	(67)	-	-	(67)	(38)
3) Immobilisations encours	7 986	4 788	-	12 774	-	-	-	-	12 774
Immobilisations corporelles encours	4 468	1 127	-	5 595	-	-	-	-	5 595
Immobilisations incorporelles encours	3 518	3 661	-	7 179	-	-	-	-	7 179
Total	202 211	12 277	(4 306)	210 182	(131 292)	(7 509)	5 207	(133 594)	76 588

Note 7 : Autres actifs

Le solde net de cette rubrique s'élève au 30 JUIN 2019 à 99 657 KDT contre 38 682 au 30 JUIN 2018 et 104 600 KDT au 31 décembre 2018 détaillée comme suit :

Désignation	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Comptes d'attente	68 878	13 073	76 114
Crédits & Avances aux Personnels	27 985	22 227	25 589
Impôts Actif	6 114	5 197	5 996
Charges à répartir	1 296	1 740	1 589
Stocks Imprimés & Fournitures	1 562	1 442	1 490
Crédits pris en charge par l'Etat	288	305	288
Provisions pour risques et charges	(6 466)	(5 302)	(6 466)
Total général	99 657	38 682	104 600

3.2 PASSIF

Note 8 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers.

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers ont atteint 63 652 KDT au 30 JUIN 2019 contre 121 436 KDT au 30 JUIN 2018 et 113 387 KDT au 31 décembre 2018.

Désignation	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	54 303	112 046	102 851
Dépôts et avoirs des établissements financiers	9 349	9 390	10 536
Total	63 652	121 436	113 387

Note 9 : Dépôts de la clientèle.

Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont atteint 4 729 717 KDT au 30 JUIN 2019 contre 4 181 670 KDT au 30 JUIN 2018 et 4 655 248 KDT au 31 décembre 2018.

Désignation	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Dépôts à vue	1 467 573	1 446 738	1 544 504
Dépôts à terme	1 955 530	1 476 537	1 782 709
Comptes d'épargne	1 083 930	1 038 685	1 082 519
Autres sommes dues à la clientèle	204 452	204 196	238 151
Dettes rattachées	18 232	15 514	7 365
Total	4 729 717	4 181 670	4 655 248

Note 10 : Emprunts et ressources spéciales.

Les emprunts et ressources spéciales ont atteint 304 952 KDT au 30 JUIN 2019 contre 230 147 KDT au 30 JUIN 2018 et 248 267 KDT au 31 décembre 2018.

Désignation	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Emprunts matérialisés	155 787	86 635	92 025
Emprunts Obligataires	23 325	86 635	25 406
Emprunts subordonnés	130 749	-	61 229
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	1 713	-	5 390
Ressources spéciales	149 165	139 316	156 242
Ressources extérieures	145 027	137 571	153 107
Ressources extérieures en dinars	70 918	137 571	78 998
Ressources extérieures en devises	74 109	-	74 109
Ressources budgétaires	1 998	1 745	2 084
Dettes rattachées sur ressources spéciales	2 140	4 196	1 051
Total	304 952	230 147	248 267

Note 11 : Autres passifs.

Le solde net de cette rubrique s'élève au 30 JUIN 2019 à 143 623 KDT contre 64 967 KDT au 30 JUIN 2018 et 60 811 KDT au 31 décembre 2018 détaillée comme suit :

Désignation	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Frais liés au personnel	20 540	17 128	29 553
Divers frais à payer	23 629	21 341	12 005
Impôts passif	10 355	8 890	18 271
Provisions pour risques et charges	8 872	5 988	7 247
Comptes d'attente	80 227	6 318	(6 265)
Total	143 623	59 665	60 811

3.3 CAPITAUX PROPRES

Note 12 : Capitaux propres

A la date du 30 JUIN 2019, le capital social s'élève à 100 000 KDT composé de 100 000 000 actions d'une valeur nominale de 1 DT libérée en totalité.

Les capitaux propres ont atteint 544 469 KDT à fin juin 2019 contre 562 360 KDT à fin juin 2018 et 546 454 KDT à fin 2018 (après affectation) ainsi détaillée :

(KDT EN)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale réévaluation de	Réserve pour Réinvest exonérés disponible	Réserve pour Réinvest exonérés indisponible	Réserve à régime spécial	fond pour risques généraux	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31.12.2018 avant affectation	100 000	128 904	10 000	4 219	118 990	171 599	2 790	1 185	1 449	7 318	546 454
Réserves à régime spécial devenues disponibles											-
Affectations des bénéfices non réparties au 31.12.2018											
Réserve pour réinvestissement						1 000				(1 000)	-
Dividendes										(7 000)	(7 000)
Résultats reportés									(682)	682	-
Solde au 31.12.2018 après affectation	100 000	128 904	10 000	4 219	118 990	172 599	2 790	1 185	767	-	539 454
Résultat net 30.06.2019										5 015	5 015
Solde au 30.06.2019 avant affectation	100 000	128 904	10 000	4 219	118 990	172 599	2 790	1 185	767	5 015	544 469

ETAT DE RESULTAT

Note 13 : Intérêts et revenus assimilés.

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé un montant de 201 498 KDT au cours du 1er semestre de 2019 contre un montant de 178 448 KDT au cours du 1er semestre de 2018 et 357 371 KDT au cours de l'exercice 2018.

Désignation	Période du 01.01.2019 au 30.06.2019	Période du 01.01.2018 au 30.06.2018	Période du 01.01.2018 au 31.12.2018
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT	3 688	7 548	10 389
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	3 379	3 515	4 950
Profit/ Perte vente et achat à terme devises	309	4 033	5 439
Opérations avec la clientèle	197 810	170 900	346 982
Intérêts sur crédit CT & MLT	168 291	142 812	291 204
Intérêts sur comptes courants débiteurs	29 519	28 088	55 778
Total	201 498	178 448	357 371

Note 14 : Commissions (en produits)

Les commissions ont totalisé un montant de 29 972 KDT au cours du 1er semestre de 2019 contre un montant de 30 196 KDT au cours du 1er semestre de 2018 et 66 012 KDT au cours de l'exercice 2018.

Désignation	Période du 01.01.2019 au 30.06.2019	Période du 01.01.2018 au 30.06.2018	Période du 01.01.2018 au 31.12.2018
Commissions sur comptes et moyen de paiement	19 905	18 199	42 488
Commissions sur opérations internationales	4 129	2 316	8 158

Commissions sur cautions, aval et autres garanties données par la banque	3 934	4 027	10 912
Récupérations et autres commissions	2 004	5 656	4 454
Total	29 972	30 198	66 012

Note 15 : Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières ont totalisé un montant de 9 638 KDT au cours du 1er semestre de 2019 contre un montant de 12 036 KDT au cours du 1er semestre de 2018 et 24 595 KDT au cours de l'exercice 2018.

Désignation	Période du 01.01.2019 au 30.06.2019	Période du 01.01.2018 au 30.06.2018	Période du 01.01.2018 au 31.12.2018
Gain net sur titres de placement	59	-	1 325
Gain net sur opérations de change	9 579	12 036	23 270
Total	9 638	12 036	24 595

Note 16: Revenus du portefeuille d'investissement.

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 36 400 KDT au cours du 1er semestre de 2019 contre un montant de 39 587 KDT au cours du 1er semestre de 2018 et 74 470 KDT au cours de l'exercice 2018.

Désignation	Période du 01.01.2019 au 30.06.2019	Période du 01.01.2018 au 30.06.2018	Période du 01.01.2018 au 31.12.2018
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	34 013	36 699	71 201
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	194	359	440
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les entreprises liées	2 193	2 529	2 829
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les participations avec convention de rétrocession	-	-	-
Agios réservés sur parts dans les participations avec convention de rétrocession	-	-	-
Total	36 400	39 587	74 470

Note 17 : Intérêts encourus et charges assimilées.

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé un montant de 156 317 KDT au cours du 1er semestre de 2019 contre un montant de 125 246 KDT au cours du 1er semestre de 2018 et 263 244 KDT au cours de l'exercice 2018.

Désignation	Période du 01.01.2019 au 30.06.2019	Période du 01.01.2018 au 30.06.2018	Période du 01.01.2018 au 31.12.2018
Intérêts encourus et charges assimilées	156 278	125 218	263 184
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	36 553	41 316	88 835
Opérations avec la clientèle	113 389	77 801	161 786
Emprunts et ressources spéciales	6 336	6 101	12 563
Autres intérêts et charges	39	28	60
Total	156 317	125 246	263 244

Note 18 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif ont totalisé un montant de 15 870 KDT au cours du premier semestre 2019 contre un montant de 21 306 KDT au cours du premier semestre 2018 et 56 824 KDT au cours de l'exercice 2018 se détaillant ainsi:

Désignation	Période du 01.01.2019 au 30.06.2019	Période du 01.01.2018 au 30.06.2018	Période du 01.01.2018 au 31.12.2018
Dotations aux provisions sur créances douteuses (*)	12 000	12 786	54 551
Dotations aux provisions collectives Cir BCT 2012-02 (*)	500	695	2 766
Dotations aux provisions additionnelles sur créances Cir BCT 2013-21 (*)	1 882	4 200	14 443
Dotations aux provisions sur autres éléments d'actifs & autres risques et charges (*)	1 625	1 581	4 364
Frais de recouvrement	236	2 044	455
Total dotations	16 243	21 306	76 579
Pertes sur créances	267	-	4 249
Total dotations & pertes et radiations sur créances	16 510	21 306	80 828
Reprises de provisions sur créances douteuses	(640)	-	(17 744)
Reprise de provision sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	-	-	(5 900)
Reprise de provisions collectives Cir BCT 2012-02	-	-	-
Reprise de provisions sur autres éléments d'actifs & autres risques et charges	-	-	(360)
Total Reprises	(640)	-	(24 004)
Total des reprises et des récupérations sur créances	(640)	-	(24 004)
Total	15 870	21 306	56 824

(*) Ces dotations sont estimées de manière forfaitaire au cours du premier semestre 2019.

Note 19 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 9 184 KDT au cours du 1er semestre de 2019 contre un montant de 6 865 KDT au cours du 1er semestre de 2018 et 15 988 KDT au cours de l'exercice 2018 se détaillant ainsi:

Désignation	Période du 01.01.2019 au 30.06.2019	Période du 01.01.2018 au 30.06.2018	Période du 01.01.2018 au 31.12.2018
Dotations aux provisions/portefeuille d'investissements (*)	9 540	8 198	16 054
Moins-value sur cession titres de participation	-	-	-
Reprises/provisions pour dépréciation titres	(356)	(1 333)	(66)
Total	9 184	6 865	15 988

(*) Ces dotations sont estimées de manière forfaitaire au cours du premier semestre 2019.

Note 20 : Frais de Personnel

Les frais de personnel ont totalisé un montant de 49 036 KDT au cours du 1er semestre de 2019 contre un montant de 42 817 KDT au cours du 1er semestre de 2018 et 93 579 KDT au cours de l'exercice 2018.

Désignation	Période du 01.01.2019 au 30.06.2019	Période du 01.01.2018 au 30.06.2018	Période du 01.01.2018 au 31.12.2018
Rémunération du personnel	38 292	33 252	73 155
Charges sociales	9 037	7 866	17 058
Autres charges liées au personnel	1 707	1 699	3 366
Total	49 036	42 817	93 579

Note 21 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont totalisé un montant de 27 222 KDT au cours du 1er semestre de 2019 contre un montant de 25 488 KDT au cours du 1er semestre de 2018 et 54 092 KDT au cours de l'exercice 2018.

Désignation	Période du 01.01.2019 au 30.06.2019	Période du 01.01.2018 au 30.06.2018	Période du 01.01.2018 au 31.12.2018
Frais d'exploitation non bancaires	14 492	13 457	16 423
Autres charges d'exploitation	12 730	12 030	37 669
Total	27 222	25 488	54 092

Note 22: Liquidités et équivalents de liquidité

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 30 JUIN 2019 un solde de 143 876 KDT contre un solde de (560 911) KDT au 30 JUIN 2018 et (373 697) au 31 décembre 2018 et se détaillant ainsi :

Désignation	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	339 316	67 623	198 054
Dépôts et avoirs auprès des correspondants étrangers	111 454	24 024	397 638
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire et intérêts rattachés	(306 894)	(652 558)	(969 388)
Total	143 876	(560 911)	(373 697)

Note 23: Evénements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif n'est parvenu postérieurement au 30/06/2019.

4. Retraitements opérés pour les besoins de comparabilité :

En application des dispositions de la Norme Comptable Tunisienne n° 11 relative aux modifications comptables, ce changement de présentation a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de la comparabilité comme suit :

- **Retraitements du bilan :**

Rubrique	30/06/2018 Publié	Montant de retraitement	30/06/2018 Retraité
AC4 Portefeuille-titres commercial	853 047	(853 047)	- (*)
AC5 Portefeuille-titres investissement	491 524	853 047	1 344 571 (*)
AC7 Autres actifs	43 984	(5 302)	38 682 (**)
PA5 Autres passifs	64 967	(5 302)	59 665 (**)

(*) Le retraitement correspond au reclassement des bons de trésors assimilables figurant au 30 juin 2018 sous la rubrique « Portefeuille –titres commercial » pour 853 047 KDT vers la rubrique « Portefeuille-titres investissement » et ce suivant décision du Conseil d'Administration.

(**) Le retraitement correspond au reclassement des provisions pour risques des postes d'actifs figurant au 30 juin 2018 sous la rubrique « Autres passifs » pour 5 302 KDT vers la rubrique « Autres actifs ».

▪ **Retraitements de l'Etat de résultat :**

Rubrique	30/06/2018 Publié	Montant de retraitement	30/06/2018 Retraité
PR3 Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financière	42 750	(30 714)	12 036 (*)
PR4 Revenus du portefeuille d'investissement	8 873	30 714	39 587 (*)

(*) Le retraitement correspond au reclassement des revenus et intérêts sur bons de trésors assimilables figurant au 30 juin 2018 sous la rubrique « Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financière » pour 30 714 KDT vers la rubrique « Revenus du portefeuille d'investissement » et ce suivant décision du Conseil d'Administration.

▪ **Retraitements de l'Etat de flux de trésorerie :**

Rubrique	30/06/2018 Publié	Montant de retraitement	30/06/2018 Retraité
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	269 458	(30 714)	238 744 (*)
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	18 356	30 714	49 070 (*)
Titres de placement	157 252	(157 252)	- (**)
Acquisitions \ Cessions sur portefeuille d'investissement	(13 085)	157 252	144 167 (**)

(*) Le retraitement correspond au reclassement des intérêts sur bons de trésors assimilables figurant au 30 juin 2018 sous la rubrique « Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement) » pour 30 714 KDT vers la rubrique « Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement ».

(**) Le retraitement correspond à l'effet du reclassement des bons de trésors assimilables et leurs revenus (hors intérêts) figurant au 30 juin 2018 sous la rubrique « Titres de placement » pour 157 252 KDT vers la rubrique « Acquisitions \ Cessions sur portefeuille d'investissement ».

ARAB TUNISIAN BANK « ATB »

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2019**

Messieurs les actionnaires de l'Arab Tunisian Bank « ATB »

1. Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du 19 avril 2018 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de l'ATB arrêtés au 30 juin 2019 et faisant apparaître à cette date des capitaux propres positifs de 544 469 KDT, y compris un résultat bénéficiaire de 5 015 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de l'Arab Tunisian Bank « ATB », arrêté au 30 juin 2019, ainsi que du compte de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

2. Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

3. Conclusion

La banque a procédé à l'estimation des dotations aux provisions sur les engagements et le portefeuille d'investissement de manière forfaitaire pour un montant d'environ 26,050 millions de dinars au 30 juin 2019.

Sur la base de notre examen limité et à l'exception de ce qui est mentionné ci-haut, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Arab Tunisian Bank « ATB » au 30 juin 2019, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 28 Août 2019

Les commissaires aux comptes

**Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte
Touche Tohmatsu Limited**

Sonia KETARI LOUZIR

**La Générale d'Audit et Conseil Membre de
CPA Associates International**

Chiheb GHANMI